



ASSOCIATION DES INDUSTRIES D' HAITI

*Reconnue d'Utilité Publique*

## NOTE DE PRESSE

**L'Association des Industries d'Haïti (ADIH)** déplore, encore une fois, et condamne à haute voix les actes de destruction continus enregistrés hier, mardi 17 mars 2021 et aujourd'hui encore, causant des préjudices aux dépens d'entreprises et membres de la population à l'occasion des manifestations survenues à travers les rues de la Capitale.

L'ADIH condamne le comportement d'agitateurs violents qui profitent des troubles sociaux-politiques pour régler des questions en dehors des cadres revendicatifs de ceux ayant annoncé lesdites manifestations.

L'ADIH soutient que le Secteur Privé, l'un des piliers de l'économie nationale, par la création d'emplois qu'il fournit au pays, ne saurait accepter les violations de l'État de Droit par des actes sans fin de destruction de vies et de biens.

Ces actions menées à l'encontre de nombreuses entreprises, dont la compagnie UNIVERSAL MOTORS, trop souvent sans voies de recours, ne feront qu'augmenter l'hésitation de plus d'un à vouloir investir dans notre pays malgré son grand potentiel.

En ces tumultueuses circonstances, l'ADIH sympathise avec toutes les victimes en vies humaines et matérielles. Elle enjoint l'État et le Gouvernement à prendre toutes les dispositions régaliennes nécessaires et utiles, de manière URGENTE, afin de trouver une issue à cette crise qui perdure depuis trop longtemps déjà, amenant à l'effondrement de notre Nation.

La croissance économique dont nous prônons tous pour un Mieux Être Collectif doit nécessairement passer par le respect des vies et des biens et par la stabilité politique durable.

Fait à Pétion-Ville, le 18 mars 2021.



7, rue Frank Cardozo, Villa Nelly No 805 - Pétion-Ville, Haïti – B.P. 15199

Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211

E-mail : [administration@adih.ht](mailto:administration@adih.ht)